



51^e CONGRÈS BORDEAUX

DU 22 AU 26
JUN 2026

FICHE FOCUS

LA PROXIMITÉ, LE FIL ROUGE DES ÉVOLUTIONS INTERNES

■ CE QUE DIT LA CFDT / QUEL POSITIONNEMENT À DATE ?

La première partie de **la résolution votée lors du congrès confédéral de Lyon en 2022** portait sur la vie interne de notre organisation et invitait clairement à « bouger des lignes » : « *S'ouvrir à de nouvelles formes de militantisme à tous et toutes* » (**article 1.1.6.**), « *Assurer une place aux jeunes en transformant notre revendicatif et nos formes de militantisme* » (**article 1.1.7.**) pour ne prendre que deux exemples. Faire évoluer des pratiques supposait d'associer l'ensemble des acteurs et des structures. Le changement suppose en effet une acceptation et avant cela une implication. C'est ainsi que sont nés les rendez-vous des syndicats qui ont ensuite débouché sur la **Fabrique du changement**. Pour mieux communiquer et innover, accompagner et former, mutualiser pour alléger la charge des syndicats et alléger notre fonctionnement, faire vivre notre démocratie, il était nécessaire de n'oublier personne et de cultiver la proximité pour œuvrer ensemble.

Être proche des travailleuses et des travailleurs, des adhérentes et des adhérents, des syndicats pour toutes les structures de la CFDT, syndicats, sections syndicales d'entreprises, fédérations, unions régionales, confédération et, être proche des structures fédératives pour la confédération, c'est une chance pour notre développement, notre représentativité, la démocratie interne, la construction de nos revendications. Cela permet de faire évoluer notre organisation... C'est donc pour cela qu'il est nécessaire de continuer à cultiver la proximité, sous toutes ses formes.

■ QUOI DE NEUF / QUE DIT LA RÉOLUTION DE BORDEAUX

Cette proximité est un marqueur de l'avant-projet de résolution interne dès son titre : « **Proximité, démocratie, innovation : la CFDT bouge** ». Et cette intention se répète ensuite avec :

- la volonté affichée de renouveler une tournée des syndicats (article **0.8.**),
- une action syndicale en proximité à favoriser (article **1.1.6.**),
- la proximité comme un enjeu pour le syndicalisme (chapitre **4.**),
- l'offre d'un appui juridique de proximité (article **4.4.**),
- l'ouverture avec les URI d'un chantier sur l'interprofessionnel de proximité (article **5.4.**),
- l'organisation de tournées de proximité auprès des salariés des TPE (article **5.5.2.**),
- l'évolution de notre politique de formation syndicale qui repose sur des principes et dans le cas présent, celui de la proximité (article **6.4.1.3.**),
- le renforcement de notre démocratie financière et notamment pour le sujet qui nous intéresse ici l'évolution de la charte sur la cotisation syndicale (article **7.4.3.**).

FOCUS 1 LA PROXIMITÉ, UN ENJEU POUR LE SYNDICALISME

Les travailleuses et les travailleurs ne rejoindront pas une organisation qu'ils ne connaissent pas, qu'ils ne voient jamais, qui ne les écoute pas. La proximité doit donc être au cœur de nos pratiques et de notre stratégie organisationnelle.

FOCUS 2 L'OUVERTURE D'UN CHANTIER SUR L'INTERPROFESSIONNEL DE PROXIMITÉ

La proximité territoriale est, aux côtés des identités professionnelles, un cadre de référence pour organiser les adhérentes et les adhérents. Mais elle n'est pas toujours bien identifiée. Une réflexion, avec le concours des URI, doit être ouverte pour définir la raison d'être de l'interprofessionnel de proximité.

FOCUS 3 L'ÉVOLUTION DE NOTRE POLITIQUE DE FORMATION SYNDICALE

Cette évolution repose, entre autres, sur un principe de proximité pour pouvoir former davantage d'adhérentes et d'adhérents. Ce qui suppose de favoriser l'élaboration d'un maillage territorial dense et cohérent pour garantir un accès à des formations de qualité.

FOCUS 4 MIEUX FINANCER LA CFDT

L'objectif est à la fois de mieux financer les syndicats et la proximité en faisant évoluer la répartition de la cotisation et en consacrant une part des moyens à un fonds dédié à la proximité pour appuyer les initiatives qui la favorise.